

FICHE SIGNALÉTIQUE 58065301

Date d'émission 29- Mai -2015

Date de révision 29- Mai -2015

Numéro de révision 2



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FS à l'aide du modèle de FS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FS et tous les renseignements contenus dans cette FS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit ML393 ML395 Black Ribbon

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Encre tissu imprégné utilisé pour transférer une image sur une feuille de papier ou un autre substrat.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Oki Data Americas, Inc.
Adresse du fournisseur 2000 Bishops Gate Blvd.
Mount Laurel
NJ
08054
US
Numéro de téléphone du fournisseur Téléphone : 1 800 654-3282
Télécopieur : 1 856 222-5247
Courriel du fournisseur support@okidata.com
Numéro d'appel d'urgence Téléphone : 1 800 654-3282

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Produits de bureau sont exempt de la norme OSHA 2012 Communication dangereux (29 CFR 1910.1200) donc le classement est pas nécessaire.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur Aucun

Mentions de danger
Aucun



Aspect Noir**État physique** Liquide visqueux**Odeur** Aucune donnée disponible**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Toxicité inconnue

77.99 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles

Le noir de carbone à l'état libre est classifié par le CIRC comme un cancérigène du groupe 2B (cancérigène humain potentiel). La composition du toner contient du noir de carbone présent seulement à l'état lié et non à l'état libre; il ne présente donc pas de risque cancérigène.

Interactions avec d'autres produits chimiques

Aucun renseignement disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Third Party Formulation (TP # 1190696)	Propriétaire	10 - 30	*
Third Party Formulation (TP # 1190696)	Propriétaire	1 - 5	*
Third Party Formulation (TP # 1190696)	Propriétaire	0.1 - 1	*
Third Party Formulation (TP # 1190696)	Propriétaire	0.1 - 1	*
Third Party Formulation (TP # 1190696)	Propriétaire	0.1 - 1	*
Third Party Formulation (TP # 1190696)	Propriétaire	0.1 - 1	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais.
Ingestion	Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes et effets les plus importants Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Peut causer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Code de prévention des incendies uniforme Sensibilisant : Solide

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Non.



Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres informations Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Third Party Formulation (TP # 1190696)	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH
Third Party Formulation (TP # 1190696)	TWA: 2 mg/m ³ inhalable fraction and vapor	(vacated) TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
Third Party Formulation (TP # 1190696)	TWA: 10 mg/m ³	(vacated) TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles) Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992)

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage S'il existe un risque d'éclaboussures :. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide visqueux		
Aspect	Noir	Odeur	Aucune donnée disponible
Couleur	Aucun renseignement disponible	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Propriété	Valeurs	Remarques	Méthode
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Densité	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Solubilité dans l'eau	Insoluble	Aucun connu	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	

Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	Aucune donnée disponible
Dimension de particules	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Selon les composants, on s'attend à ce que ce soit un irritant. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur. Peut causer une irritation temporaire des yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Third Party Formulation (TP # 1190696)	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
Third Party Formulation (TP # 1190696)	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-
Third Party Formulation (TP # 1190696)	= 320 mg/kg (Rat)	> 794 mg/kg (Rabbit)	-
Third Party Formulation (TP # 1190696)	= 890 mg/kg (Rat)	-	-
Third Party Formulation (TP # 1190696)	= 1165 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Peut causer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène. This product contains a proprietary material in a non-respirable form. Inhalation of this substance is unlikely to occur from exposure to this product.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Third Party Formulation (TP # 1190696)	A3	Group 2B		X
Third Party Formulation (TP # 1190696)		Group 3		

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Toxicité chronique

Aucun effet connu selon les renseignements fournis. Contient un carcinogène connu ou suspecté. Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Possibilité d'effets irréversibles. En 1996, le CIRC a reclassifié le noir de carbone comme étant un cancérigène du groupe 2B (cancérigène humain potentiel). Cette catégorie concerne les produits chimiques pour lesquels il existe une preuve inadéquate pour l'homme, mais une preuve suffisante chez les animaux pour élaborer une opinion sur la carcinogénicité. Cette classification est basée sur le développement de tumeurs aux poumons chez les rats exposés à une inhalation chronique au noir de carbone en suspension dans l'air à des niveaux saturant les poumons. Des études effectuées sur des animaux autres que des rats n'ont pas démontré de relation entre le noir de carbone et les tumeurs aux poumons. Toutefois, un essai biologique de cancer échelonné sur deux ans et utilisant du toner type contenant du noir de carbone n'a démontré aucune relation entre l'exposition au toner et le développement de tumeurs chez les rats. La composition du toner contient du noir de carbone présent seulement à l'état lié et non à l'état libre.

Effets sur les organes cibles

Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Tractus gastro-intestinal. Appareil reproducteur.

Risque d'aspiration

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Non applicable

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Third Party Formulation (TP # 1190696)		96h LC50: = 205 mg/L (Pimephales promelas)		
Third Party Formulation (TP # 1190696)		96h LC50: 0.14 - 0.32 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: 0.05 - 0.089 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 0.18 - 0.23 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 0.049 - 0.079 mg/L (Oncorhynchus mykiss)		
Third Party Formulation (TP # 1190696)				24h EC50: > 5600 mg/L
Third Party Formulation (TP # 1190696)	72h EC50: = 2.6 mg/L (Desmodesmus subspicatus) 72h EC50: = 2 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 96h EC50: = 1.7 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50: = 9.6 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 11 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 4.2 mg/L (Pimephales promelas)		48h EC50: = 17 mg/L
Third Party Formulation (TP # 1190696)	72h EC50: = 6 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h EC50: > 0.42 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	48h LC50: = 5 mg/L (Oryzias latipes)	EC50 = 7.82 mg/L 5 min EC50 = 8.57 mg/L 15 min EC50 = 8.98 mg/L 30 min	
Third Party Formulation (TP # 1190696)	72h EC50: = 1.5 mg/L (Scenedesmus subspicatus)	96h LC50: 3.47 - 4.14 mg/L (Pimephales promelas)	EC50 = 2.81 mg/L 5 min EC50 = 3.46 mg/L 15 min EC50 = 4.77 mg/L 30 min	48h EC50: 1.69 - 2.46 mg/L

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Log Poctanol/eau
Third Party Formulation (TP # 1190696)	1.69
Third Party Formulation (TP # 1190696)	4.17
Third Party Formulation (TP # 1190696)	3.5

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets**Méthodes d'élimination**

Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

California Hazardous Waste Codes 141

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	NON RÉGLEMENTÉ
Nom officiel d'expédition	NON REGULATED
Classe de danger	N/A
TDG	Non réglementé
MEX	Non réglementé
ICAO	Non réglementé
IATA	Non réglementé
Nom officiel d'expédition	NON REGULATED
Classe de danger	N/A
IMDG/IMO	Non réglementé
Classe de danger	N/A
Polluant marin	Le produit est un polluant marin selon les critères fixés par l'IMDG/OMI
RID	Non réglementé
ADR	Non réglementé
ADN	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
 DSL Tous les composés sont inscrits à la LIS ou la LES.

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Third Party Formulation (TP # 1190696) -		0.1 - 1	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Non réglementé en raison de produits chimiques étant délimités.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Third Party Formulation (TP # 1190696)			X		
Third Party Formulation (TP # 1190696)				X	
Third Party Formulation (TP # 1190696)	X	X	X		X

Règlements internationaux

Component	État cancérogène	Limites d'exposition
Third Party Formulation (TP # 1190696) (0.1 - 1)		Mexico: TWA 3.5 mg/m ³ Mexico: STEL 7 mg/m ³



Third Party Formulation (TP # 1190696) (0.1 - 1)		Mexico: TWA 10 mg/m ³ Mexico: STEL 20 mg/m ³
Third Party Formulation (TP # 1190696) (0.1 - 1)		Mexico: TWA 10 mg/m ³ Mexico: STEL 20 mg/m ³

Canada**Classe de dangers du SIMDUT**

Non contrôlé selon la définition de l'article fabriqué

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
	2			
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité 0	Danger physique 0	
	2 *			

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Préparée par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date de révision 29- Mai -2015

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique